



Changement de statut étudiant à salarié

Par **samir80**, le **12/11/2010** à **23:14**

Bonjour maître

Je suis étudiant de nationalité algérienne en prothèse dentaire ,je travail dans un laboratoire dentaire (depuis février 2009 , 2 CDD (le premier 6 mois et le 2eme contrat 1 an à temps plien est sans autorisation de travail). J'ai déposé mon dossier de changement de statuts EN JUILLET 2010 avec un contrat CDI temps plien , et après présentation de mon employeur au département de travail et de l'emploi , l'inspecteur à annoncé une mauvaise nouvelle (que j'ai dépassé mes horaires de travail légale pour un étudiant étranger et). Ma question est : en cas de refus est se que je peux faire un recoure pour régulariser ma situation et à quel bureau je dois envoyer mon recoure. Qu'elles sont mes chances d'avoir une réponse favorable (je réside depuis 6 ANS avec un titre étudiant, un travail correspond aux diplôme obtenus, annonce déposé depuis LE 6 novembre sans trouvé une personne fiable pour l'employeur .Je vous remercie d'avance